

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de Cap d'Ail

Le 5 juillet 2024

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de M. Xavier BECK, Maire.

Etaient présents : M. CASTEL, Mme ZAMBERNARDI, M. FRASNETTI, Mme ROLAND, M. TRAPHAGEN, Mme SPAGLI, Adjoint, M. DESCAMPS, M. MALLEA, M. MONTESANO, M. ANGIOLINI, Mme VEGAS, Mme GUASCO, M. SIMON, M. QUARANTA, Mme BOUDABOUS, Mme FRANCH, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés ou absents : M. DALMASSO pouvoir à M. BECK, Mme HERVOUET pouvoir à M. CASTEL, Mme BRUALLA pouvoir à Mme SPAGLI, Mme BAJON pouvoir à M. MALLEA, Mme PICCINI pouvoir à M. FRASNETTI, M. RAMOS pouvoir à Mme ZAMBERNARDI, M. ANGIBAUD, MM. GUGLIELMI, POMMERET, ROSELLINI, absents.

Nombre de conseillers : en exercice : 27, présents : 17, votants : 23.

Madame BOUDABOUS a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 4 juin 2024.

Administration générale

- 1 - Contrat de concession de services – Approbation des termes du contrat de concession de services pour la fourniture, la maintenance, l'installation, l'entretien et l'exploitation commerciale du mobilier urbain publicitaire et non publicitaire

Questions diverses

**1 - CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICES – APPROBATION DES TERMES DU
CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICES POUR LA FOURNITURE, LA
MAINTENANCE, L'INSTALLATION, L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION
COMMERCIALE DU MOBILIER URBAIN PUBLICITAIRE ET NON PUBLICITAIRE**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES : NEANT

La séance est levée à 18h38.